

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Band: 134 (2008)
Heft: 13-14: Discours critiques

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour compléter notre équipe nous recherchons un chef/fe de projet, **ARCHITECTE EPF/HES** ou de formation équivalente pour collaborer au développement de divers projets de la phase de conception jusqu'à l'exécution

Entrée en fonction de suite ou à convenir

Dossier à envoyer à l'adresse postale ou électronique suivante :

MATHIEU THIBAULT architecture
Ch. de la Toffeyre 19 – 1095 Lutry
contact@mathieuthibault.ch

CONCOURS D'ARCHITECTURE

ETAT DE FRIBOURG - TRIBUNAL CANTONAL



Concours de projets d'architecture à un degré, en procédure ouverte, pour l'installation du Tribunal cantonal dans l'Ancien prieuré des Augustins, à Fribourg.

Concours organisé en conformité avec le Règlement SIA 142

Organisateur :

Etat de Fribourg, Service des bâtiments,
Grand-Rue 32, 1700 Fribourg

Conditions de participation :

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes:

- être porteur du diplôme d'une des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne ou de Zurich, de l'Institut d'architecture de Genève, de l'Académie d'architecture de Mendrisio, de l'une des Hautes écoles spécialisées (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence ;
- être inscrit au Registre des architectes A ou B du REG (Fondation suisse des registres des ingénieurs, des architectes et des techniciens) ou à un registre étranger équivalent.

Président du jury : M. Erwin Jutzet, conseiller d'Etat, directeur de la sécurité et justice

Membres représentants du Maître de l'ouvrage:

M. Georges Chanez, M. Armand Bloch, Mme Maryline Boson Sulmoni, M. Paul Tschümperlin

Membres architectes: M. Charles-Henri Lang, M. Olivier Galletti, M. Marco Bakker, M. Eric Teyssere, M. Patrick Thurston, M. Georges Hayoz

Expert : M. Claude Castella

Remise des projets :

7 novembre 2008 (date du timbre postal)

Informations, inscriptions et documents :

www.simap.ch



La Direction de l'Environnement met au concours, pour la Section de l'urbanisme, un poste d'

Urbaniste ou aménagiste à 100%

Sous la responsabilité de l'architecte communal adjoint, la personne recherchée aura pour tâches :

- de mettre en œuvre, à l'interne et sous forme de mandats, des processus de planification et de coordination du territoire ;
- d'élaborer des plans directeurs sectoriels, des plans de quartier et des études particulières d'aménagement urbain intégrant les composantes de mobilité et d'environnement ;
- de participer aux concepts et projets d'aménagement des espaces publics.

La personne recherchée doit posséder de bonnes connaissances des pratiques en urbanisme et aménagement du territoire, ainsi qu'en matière de gestion de projets.

Dotée d'un esprit de synthèse enrichi de bonnes qualités rédactionnelles, à l'aise avec les outils informatiques, elle doit avoir le sens de la communication et être apte à travailler de manière autonome. Des connaissances en développement durable sont souhaitables.

Si vous êtes au bénéfice d'une formation d'architecte ou d'urbaniste (diplômé HES, EPF ou équivalent, une formation post-grade serait un avantage) et disposez d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum, cette offre vous concerne et nous attendons avec intérêt votre postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, copie de diplômes et certificats) à l'adresse suivante :

Administration communale
Office du personnel
Fbg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Délai de postulation : 1^{er} septembre 2008

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au 032/717 76 60 auprès de l'architecte communal adjoint, fabien.coquillat@ne.ch ou de l'architecte-urbaniste communal, olivier.neuhaus@ne.ch.

Entrée en service : à convenir